
Colloque Mission Ecoter le 12 octobre 2016 « Du cloud à la gouvernance des données »



Du cloud à la gouvernance des données : Pourquoi et comment mutualiser, externaliser ? Comment stocker, gouverner, valoriser son patrimoine, ouvrir les données ? Pour quelles finalités ?

[Voir le programme complet de ce colloque sur le site de la Mission Ecoter](#)

Dans un contexte de réglementation nationale et communautaire en faveur de la dématérialisation de l'administration, de mutation numérique des services publics, de recherche d'économies d'échelle, de solidarité territoriale et d'efficacité dans le pilotage des projets, les collectivités territoriales recourent de plus en plus au cloud computing pour faire correspondre les attentes et les besoins aux projets numériques de leurs territoires.

Administration électronique, solutions métiers, SIG, outils communs, bases de données, sites web, vidéosurveillance, plateformes mutualisées (marchés publics, archivage, etc.), capteurs / internet des objets... il s'agit pour les collectivités ou leurs structures de mutualisation de répondre à l'ensemble de ces enjeux par des stratégies globales de façon dynamique, flexible, agile et évolutive, et de s'inscrire dans un partage de moyens reposant sur des services à valeur ajoutée (Platform as a Service, Infrastructure as a Service, Software as a Service), de la virtualisation, de la capacité à stocker, à calculer et à communiquer, tout en prêtant une attention particulière à la sécurisation des données et des accès et à la réversibilité des transferts de responsabilité.

Deux grandes tendances se dessinent ainsi au sein du secteur public :

- le cloud communautaire, infrastructure mis en œuvre par une communauté souhaitant partager les coûts d'investissement et de fonctionnement, et permettant ainsi « de résoudre le problème lié à la confiance en s'adressant à un cercle défini, qui respecte les conditions réglementaires et juridiques, et limite ainsi les conditions de réversibilité des marchés publics » [1] tout en

rassurant avec la proximité des données stockées et une qualité en débit suffisant.

– l’externalisation de la gestion de leur informatique, afin d’éviter l’acquisition et l’entretien d’infrastructure physiques (serveurs, etc.), de permettre l’évolution rapide vers des services innovants et de faire face aux pics de charge, de construire les actions de transfert de compétences nécessaires dans les DSI vers la gestion de projets et l’accompagnement des directions métiers et enfin d’avoir une visibilité budgétaire en termes de dépenses. Ceci avec un besoin : celui de pouvoir pleinement maîtriser le volume, l’hétérogénéité et la multiplicité des données brutes collectées en décidant ultérieurement de la valeur à leur accorder. Les données sont alors stockées dans un lac de données (datalake) pour éviter de recréer des « silos de données » et favoriser leur exploitation ultérieure. La gouvernance des données s’inscrit dans ce besoin.

En lien avec l’open data, le datalake peut être une promesse d’innovation pour des services à valeur ajoutée.

La Mission Ecoter a souhaité organiser l’échange sur le cloud communautaire, l’externalisation et la valorisation des données, sous la forme de cas pratiques, techniques, organisationnels, juridiques, contractuels et financiers. Cette réunion s’inscrit dans un cycle consacré au cloud computing et aux SI initié en 2011.

[1] Guide sur le Cloud Computing et Datacenters, à l’attention des Collectivités Locales (Commissariat Général à l’Egalité des Territoires, Direction Générale des Entreprises, Caisse des Dépôts et Consignations – juillet 2015)

7 avril à Bobigny :
« Administration électronique et

approche usager : quels sont les changements qui se dessinent ? »



[Lu sur le site de la Mission Ecoter :](#)

Rencontre de la Mission Ecoter et du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (Le 7 avril 2016 à Bobigny)



Quel que soit son nom, « administration numérique », « administration électronique » ou encore « administration 2.0 », cet inéluctable processus de modernisation invite les collectivités territoriales à s'interroger sur les fondements mêmes des relations entre les usagers et l'administration. L'utilisateur ne peut plus être pensé comme un simple bénéficiaire dépendant du bon vouloir de l'administration, mais devient un sujet qu'il convient d'accompagner et d'intégrer dans un projet politique.

Sous la pression du numérique, les collectivités territoriales se trouvent face à de nombreux enjeux à intégrer dans leurs politiques publiques pour espérer répondre à la désaffection des citoyens à l'égard de la « chose publique » qui se traduit par l'absence de participation y compris l'abstention électorale ainsi que par une relative méconnaissance de l'action publique : enjeu de mise à niveau ; enjeu de simplification et de facilitation des démarches ; enjeu d'accompagnement ; enjeu organisationnel.

Les participants et intervenants de cette rencontre interrogeront la place des outils et des solutions de fédération de services, les enjeux politiques du numérique dans la relation usager, la façon dont il peut également concourir à mieux identifier les collectivités au regard de leurs compétences ainsi que sur le nécessaire développement de l'autonomisation des usagers et l'accompagnement des personnels et agents territoriaux aux usages du numérique.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

13h15 – Accueil café du Conseil Départemental

13h30 – Mise en perspective des enjeux

La notion d'usager et la relation avec la collectivité. Quelles perceptions les Français ont-ils des démarches administratives dématérialisées ?

- Florence LAROCHE – Conseillère départementale déléguée à la modernisation de l'administration, aux nouveaux services publics et aux nouvelles technologies – Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Bénédicte ROULLIER – Chargée de mission « Qualité des services numériques » – DINSIC SGMAP

[Lire la suite](#)

Iot / Fréquences / Technologies sans fil, quels besoins, quels usages ? Colloque Ecoter le 3 février à Paris

NB : La participation à ce colloque est soumise à [une Inscription en ligne](#)



Source de l'article ci-dessous : Mission Ecoter.

De l'internet mobile à l'internet des objets, comment utiliser les fréquences et les technologies sans fil le plus efficacement possible pour transmettre plus de données au regard des besoins et des usages ?

Colloque destiné aux élus, aux représentants de collectivités territoriales, aux représentants institutionnels, aux acteurs du secteur du numérique et des télécommunications

Si la question des fréquences fut un sujet complexe, technique et laissée aux experts, elle est aujourd'hui « l'affaire de tous et s'inscrit dans

les notions de durabilité et d'inclusion » (François Rancy, UIT, conférence ANFR 2014), le « carburant d'un nombre croissant de services innovants – des réseaux de télémesures aux objets connectés pour lesquels nous ne sommes qu'au début de l'histoire » (Axelle Lemaire), un élément déterminant de l'aménagement des territoires, urbains comme ruraux.

– Comment utiliser les fréquences dans un contexte de rareté et les technologies sans fil (NFC, RFID, 2G, Bluetooth, 3G, 4G, WiFi, Wimax, Zigbee, réseaux MtoM, LoRa, 5G), au profit de tous : secteur public, citoyens, entreprises ?

– Comment sont-elles attribuées ? Comment sont-elles devenues des enjeux financiers remarquables ? Quelles sont les pistes d'optimisation de l'usage de ces fréquences (mutualisation, roaming, algorithmes de codage) ?

– Qui sont les acteurs présents de ce marché notamment autour des technologies et normes de fréquences dédiées à l'IoT? En termes de consommation énergétique ?

– Le secteur public doit-il opérer des fréquences pour les services IoT d'intérêt général ? Pour quels usages, quels besoins, selon les territoires urbains, péri-urbains, ruraux ? Quels sont les enjeux de territoire pour les élus ?

La visioconférence, un vecteur de changement de l'éducation ? Pour quels besoins, quels usages, avec quels services ?



Ce colloque est organisé par la Mission Ecoter le 15 octobre 2015 à la Caisse des Dépôts et Consignations, 2, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris

[Programme complet et inscription en ligne, cliquez ici](#)

La nécessité de désenclaver des espaces moins densément peuplés ou difficiles d'accès, de mettre en réseau des compétences croisées au profit des territoires et du tissu social, de satisfaire les besoins communicationnels, les échanges, les apprentissages, les formations, de décloisonner les relations entre acteurs et favoriser l'ouverture sur le monde, de réduire l'empreinte carbone sont des enjeux de plus en plus prégnants qui appellent des réponses en termes d'efficacité organisationnelle et opérationnelle.

Les collectivités territoriales et les acteurs institutionnels qui bénéficient d'infrastructures de communications électroniques sont convaincus que le numérique et les TIC offrent de nouvelles opportunités, en particulier pour l'enseignement secondaire et universitaire. On constate sur ce point que le taux d'équipement en visioconférence augmente.

Par ailleurs, la visioconférence se démocratise en s'installant dans notre quotidien via des solutions d'outils embarqués ou téléchargeables sur les PC portables, tablettes et smartphones, souvent gratuites et qui encouragent la demande et les attentes. Cependant, la visioconférence est un dispositif qui va au-delà de l'image et du son, qui comprend la gestion de connexions multiples, des échanges de contenus et leur sécurisation ainsi que celle des réseaux sur lesquels ils transitent, en garantissant leur fiabilité et confidentialité, leur stockage, leur archivage, etc. Même si les expériences utilisateurs sont encore récentes, parfois incomplètes ou se heurtent à un manque de simplicité, faute d'offres de service lisibles, la visioconférence apparaît comme un vecteur fondamental de changement dans le monde éducatif

Ce colloque, consacré à la visioconférence dans le secondaire et l'enseignement supérieur, apportera des réponses aux collectivités territoriales et aux représentants institutionnels en faisant le point sur les usages et les nouveaux modèles pédagogiques (enseignement à distance, Moocs, e-learning, etc.), les besoins, les services, les compétences requises pour construire une offre, les retours sur des dispositifs de visioconférence déployés dans les écoles, collèges, à l'université, sur les coûts, les investissements, les financements, le montage de projets.

Colloque Mission Ecoter, le 10 septembre : « Quels impacts du numérique sur le développement économique local ? »



Ce colloque est organisé par la Mission Ecoter et la FNCCR, le 10 septembre à Paris.

La structuration et l'organisation d'une offre territoriale de services numériques représentent un enjeu social et économique.

Dans ce sens, les collectivités territoriales investissent fortement, pour certaines depuis plus de 10 ans et directement, pour moderniser leur administration et proposer des bouquets de services numériques adaptés répondant aux besoins des administrés et des entreprises installées sur leur territoire ou indirectement en déléguant ces missions à des structures de coopération territoriale, véritables « bras armés » opérationnels.

Les collectivités territoriales et leurs structures de coopération ont un rôle moteur dans le développement économique local à plusieurs niveaux : à travers l'achat public, en accompagnant au développement de filières traditionnelles ou nouvelles et en proposant des offres de services publics numériques adaptées en fonction des besoins des publics dans un souci permanent d'efficacité.

Quels sont les impacts de la relation donneurs d'ordre / structures de coopération sur le développement économique local, directement et indirectement ?

Comment rendre de meilleurs services ?

Quel est le rôle de l'achat public dans le développement économique et quelles incidences sur le local ?

Comment mutualiser ou utiliser les « bons » outils, les « bonnes » plateformes entre structures de coopération, entre territoires pour gagner en efficacité, proposer de meilleurs services aux entreprises mais aussi les impliquer dans la modernisation des offres de services publics ? Quels sont les types d'écosystèmes territoriaux qui émergent ?

Lieu : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies – FNCCR – 20 boulevard de Latour-Maubourg – 75007 Paris

[Inscription \(obligatoire\) et programme en ligne sur le site de la Mission Ecoter](#)

Le 10 juin : Colloque Mission Ecoter « Du scolaire à l'extra-scolaire, quelle cohérence pour les politiques numériques des collectivités ? »



[Programme et inscriptions en ligne »](#)

Aujourd'hui, les équipements et les ressources numériques offrent de nouvelles possibilités pour créer un continuum d'apprentissage et d'expression – en classe, hors la classe, à domicile – mais aussi dans les espaces publics numériques, les lieux de culture et de patrimoine, les lieux de loisirs et de création. De démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture, de réduire les inégalités sociales, de former aux compétences numériques et à la e-citoyenneté, les enjeux sont multiples pour permettre à chaque enfant de réussir dans son parcours personnel, de s'épanouir dans la société.

Le numérique implique bien évidemment d'investir dans les équipements et les ressources (services en ligne, logiciels et contenus), mais aussi de reconsidérer les différentes formes de médiation. Ainsi les collectivités sont impliquées à plusieurs titres, tant auprès des enseignants et plus largement de la

communauté éducative dans la mise en œuvre et l'accompagnement des projets éducatifs, que dans les activités péri et parascolaires qui participent à la formation et à l'épanouissement personnel de chaque enfant.

Dans ce contexte, la question des politiques numériques des collectivités autour de l'enfant est posée : peuvent-elles être traitées séparément, doivent-elles être considérées dans un ensemble plus global, centrées sur l'enfant et son évolution au sein des activités scolaires et extrascolaires ? Quel rôle les collectivités peuvent-elles jouer auprès des équipes éducatives et des familles ? Ce colloque propose de faire le point sur l'ensemble des actions portées par les collectivités dans la mise en place de nouvelles médiations numériques autour du parcours de l'enfant, de l'école au lycée en passant par les différents lieux de culture et de connaissances.

Colloque de la Mission Ecoter « Systèmes d'information et métiers », le 11 février à Paris



Cette journée est organisée en deux parties pour traiter de deux sujets qui convergent et se nourrissent l'un l'autre.

1ère partie : **DONNÉES, SÉCURITÉ, GESTION DES**

RISQUES

2ème partie : **DES SI AUX CENTRES DE SERVICES INTERNES – POUR QUI ET POUR QUOI ?**

Matinée

Smart cities, smart grids, big data, modes cloud, machine to machine et internet des objets, téléservices, transports, paiements à distance, santé-social, éducation : jamais autant de données n'ont été produites, échangées, gérées, stockées par ou via autant d'outils technologiques

pour répondre à l'évolution des usages, à la modernisation des services publics et à la transformation de la chaîne de valeurs des administrations in fine ; jamais auparavant, les directions métiers n'ont été actrices dans ce mouvement... Et plus que jamais les DSI doivent redoubler de vigilance par rapport aux enjeux sécuritaires et réglementaires.

Référentiel général de sécurité, protection de la confidentialité, de l'intégrité, disponibilité des données, authentification, certification numérique des échanges et transactions en ligne, prévention de cyber risques, du détournement d'un site web, d'un déni de service, d'un vol de données : le digital bouscule la façon de travailler, d'échanger entre administrations publiques d'Etat et/ou de collectivités, avec les prestataires... et dans la relation aux usagers[1].

Les enjeux sécuritaires et réglementaires concernent autant les administrations d'Etat, les directions métiers des collectivités territoriales qui déploient des services numériques parfois sans contraintes techniques apparentes, que les directions générales et les élus, pour lesquels la valeur réside dans ces services et ces usages, qu'il convient de ne pas occulter en amont des projets, avec les prestataires, afin de prévenir de tout risque et créer un socle solide à la confiance numérique à l'endroit des usagers des services publics.

Après-midi

Les collectivités territoriales, comme tous les organismes de l'Etat, doivent améliorer leur gestion et les services rendus aux citoyens, à budgets au mieux constants.

Le « Système d'Information » n'échappe pas à la règle du « faire plus avec moins ».

Face à ce constat, les Directions des Systèmes d'Information (DSI) s'organisent pour fournir des services à valeur ajoutée au-delà du quotidien, en liaison de plus en plus forte avec les métiers.

Le quotidien, incluant le pilotage des infrastructures –postes de travail/réseaux/serveurs/parcs connexes- doit, lui aussi, faire l'objet d'une rationalisation et d'une industrialisation accrues, pour en diminuer les coûts de gestion, rendre plus efficace le service rendu, et dégager les ressources nécessaires pour monter les projets à forte valeur ajoutée métier.

En conséquence, les DSI sont de plus en plus nombreuses à vouloir

rationaliser la gestion de l'exploitation du SI : moins de fournisseurs -voire un pilote unique-, guichet d'appel unique, mise en œuvre des procédures ITIL (...), pour une transformation progressive en centre de service interne.

[Programme complet et inscription en ligne](#)